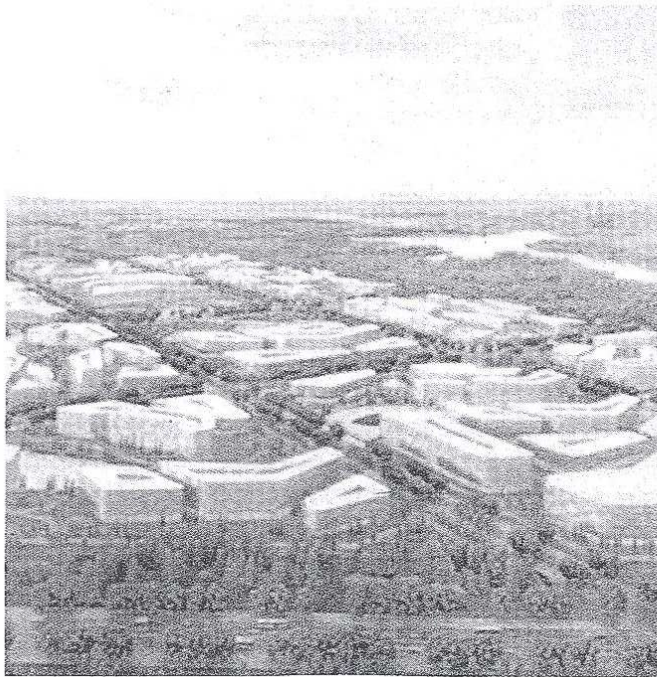


Settat/Industrie

La nouvelle ZI en cours de finalisation

● La viabilisation du Settapark sur 20 ha nécessitera un investissement de 95 millions DH. Les premiers lots seront livrés en septembre prochain

Les travaux de viabilisation et d'aménagements du nouveau parc industriel de Settat « Settapark » d'une superficie totale de 20 ha sont avancés à hauteur de 70% en ce qui concerne la voirie, l'assainissement et le raccordement à l'eau potable. Selon le rapport d'une commission régionale de Chaouia-Ouardigha établi le 10 juin dernier, les travaux de la mise en place de l'électricité-téléphonie et la déviation HT sont également en cours de démarrage. Le projet du parc industriel de Settat s'inscrit dans la continuité du partenariat qui lie la chambre française de commerce et de l'industrie du Maroc (CFCIM) au ministère de



l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies et aux autorités locales. Prévu sur une surface de 20 hectares à la sortie de la ville, ce nouveau projet, limitrophe de la zone industrielle déjà existante à Settat, est étudié avec une capacité d'accueil de 85 entreprises. Les retombées socio-économiques d'un tel projet sont considérables pour la ville. A terme, le projet permettrait la production d'un flux financier important pour la commune, issu des taxes payées par les industriels et par les dividendes perçues. Selon le planning, les premiers terrains industriels seront livrés à partir de septembre prochain. Actuellement, 5 sociétés ont effective-

ment déposé leurs dossiers complets (Aksam, Calpa, Solomed, Sodeko et Leaders Fermetures) pour une superficie totale de 15.350m². Au final, le parc compte ainsi abriter 85 sociétés à vocation multi-sectorielle avec un investissement total de 1,5 milliard de DH dont la moitié en IDE, et la création de 4000 emplois directs et 3 000 emplois indirects. Le projet nécessitera un investissement total de l'ordre de 95 millions DH. Dans le détail, la CFCIM a déboursé 31 MDH pour l'achat du terrain, les équipements in-site sont estimés à 44MDH, 11 MDH pour les travaux hors-site, les études et taxes 5 MDH et 4 MDH pour les bâtiments de services. Pour rappel, le projet a fait l'objet d'une convention avec le gouvernement du Maroc. Dans le cadre de cette convention, il a bénéficié d'une subvention de 10 MDH de la part du MICIEN et d'une subvention de 11MDH de la part du Ministère de l'Intérieur. ●

PAR **MOHAMED RAMDANI**
m.ramdani@leseco.ma